



LA RÉUNION

RÉUNION MAGAZINE | JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION

#NOTRE
MISSION
SERVIR
LA RÉUNION
000000

Environnement
ACCOMPAGNER
**LES ACTES
CITOYENS**
AU QUOTIDIEN

www.regionreunion.com

AVRIL
2021 | #35



Sommaire

04

BÂTI SOCIAL :
RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT ET
MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

17

LES ENFANTS
S'ENGAGENT
POUR LE RÉCIF

06
>11

LE CHANGEMENT
IMPULSÉ PAR
LES TERRITOIRES

18
>19

GRAND VIADUC NRL :
UN OUVRAGE
HORS-NORME

12

LES EMPLOIS VERTS
LUTTENT CONTRE
LA DENGUE

20
>21

TRIBUNES

13

**RÉDUIRE LA
CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE**
DE SON FOYER

23

AGENDA

La Réunion
C'est
VOUS!

La pastille qui marque
vos contributions,
parce que le journal de
la Région, c'est vous.

JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION
AVRIL 2021

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION VINCENT PAYET
RÉDACTRICE EN CHEF ANNE-VALÉRIE FONTAINE
RÉDACTION LOËTITIA SIBY //
PHOTOGRAPHIE DAVID CHANE-SEE-CHU - JULIEN KONDOKI //
CONCEPTION GRAPHIQUE MURIEL DAMIE - BÉATRICE BAILLIF //
CONCEPTION DIRECTION DE LA COMMUNICATION – RÉGION RÉUNION //
PHOTO DE UNE ©IRT/STUDIO LUMIÈRE

CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION
HÔTEL DE RÉGION PIERRE LAGOURGUE // AVENUE RENÉ CASSIN – MOUFIA
BP 67190 // 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9
T 0262 487 000 / F 0262 487 071
com@cr-reunion.fr // www.regionreunion.com

Diffusion : www.regionreunion.com - rubrique « actualités » // No ISSN : 2551-5098 //

#NOTRE
MISSION
SERVIR
LA RÉUNION

MESURES
COVID 19
RÉGION RÉUNION

LA RÉGION VOTE UNE **AIDE EXCEPTIONNELLE**

→ **300 €** pour les étudiants de La Réunion

→ **500 €** pour les étudiants en mobilité

Infos et conditions : www.regionreunion.com



édito

#NOTRE
MISSION,
SERVIR
LA RÉUNION

ENVIRONNEMENT, LE CHANGEMENT SE FAIT AU QUOTIDIEN À L'ÉCHELLE LOCALE

« Dans la recherche permanente d'un équilibre entre économie et écologie, la Région travaille avec les acteurs locaux sur la structuration de filières créatrices d'activité et d'emploi pour transformer le modèle économique de notre île. »

La Réunion EN L'AIR

« Grâce à la mise en œuvre de procédés innovants, le chantier de la Nouvelle Route du Littoral présente un caractère exemplaire sur cette notion du moindre impact environnemental. »



La crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an nous confronte, à l'échelle du monde, à notre vulnérabilité individuelle et collective ; à la nécessité d'anticiper davantage les catastrophes sanitaires, les effets du changement climatique et de la globalisation économique.

Elle nous rappelle au besoin impérieux de mieux préserver nos écosystèmes et notre biodiversité que nous avons trop longtemps tenus pour acquis.

Pour l'environnement et pour mieux assurer notre bien-être et notre santé, il nous faut une vision politique et des actes citoyens quotidiens. Si le défi est planétaire, je constate que sous l'impulsion de politiques publiques concertées, le changement se fait au quotidien à l'échelle locale.

La Région porte, avec des partenaires, une politique de développement durable pour La Réunion ; une démarche qui prend en compte la dimension environnement dans l'ensemble des actions mises en œuvre, et dans chacun des champs de compétences de la collectivité.

C'est le cas, par exemple, avec le chantier de la Nouvelle Route du Littoral. Nous mobilisons un budget de 85 millions d'euros pour la mise en œuvre de mesures environnementales sur ce chantier.

C'est le cas avec le développement des transports propres et des modes de déplacement doux, au travers d'un Réseau Régional de Transports Guidés, d'une Voie Vélo Régionale...

C'est le cas avec le déploiement des énergies renouvelables. Nous avançons chaque jour vers un objectif d'au-

tonomie électrique que nous atteindrons dès 2023.

La collectivité régionale a signé en novembre dernier le coup d'arrêt des énergies fossiles coûteuses et polluantes d'ici deux ans, grâce à un travail mené en cohérence avec les partenaires EDF et Albioma. C'est le cas encore, avec la mise en œuvre d'une économie circulaire, dans un objectif Zéro déchet à l'horizon 2030.

Dans cette recherche constante d'un équilibre entre économie et écologie, la Région travaille avec les acteurs locaux sur la structuration de filières créatrices d'activité et d'emploi pour transformer le modèle économique du territoire.

Sur le sujet de la préservation et de la valorisation de la biodiversité, la Région accompagne les associations et initie la création d'une Agence Régionale de la Biodiversité. L'objectif est d'agir avec une meilleure coordination à l'échelle de notre île et à l'échelle de l'océan Indien.

Ce sujet a été au cœur de la 3^{ème} Conférence Internationale sur le Climat que la Région a organisée (par visioconférence) en décembre dernier.

L'enjeu environnemental concerne incontestablement l'ensemble des acteurs publics. Il concerne aussi chaque citoyenne et chaque citoyen. Il est indissociable de notre action au quotidien. Notre alimentation, nos déplacements...tout est lié. Parce qu'au fond, ce qui se joue, ce sont les conditions d'existence que nous préparons pour nos enfants, et pour les générations futures.

➔ p. 18-19





© SEMADER

Bâti social

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

LES HABITANTS DE LA RÉSIDENCE LA BRETAGNE, GÉRÉE PAR LA SEMADER, DISPOSENT DE LEUR LOGEMENT FRAICHEMENT RÉHABILITÉ. CETTE DÉMARCHE S'INSCRIT DANS LE « PROGRAMME DE RÉHABILITATION THERMIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET QUALITÉ DE VIE DES LOGEMENTS SOCIAUX » DE LA RÉGION RÉUNION (ASSEMBLÉE DU 17/11/11 ET COMMISSION PERMANENTE DU 17/03/15). 1 312 000 MILLIONS D'EUROS ONT ÉTÉ INVESTIS PAR LA COLLECTIVITÉ POUR RÉNOVER LES 164 LOGEMENTS DE LA RÉSIDENCE. D'AUTRES PROJETS DE RÉHABILITATION ONT ÉTÉ RÉALISÉS OU SONT EN COURS DE RÉALISATION SUR L'ÎLE.

La croissance démographique induit une prévision de 180 000 logements à construire d'ici 20 ans dont 60% en logements aidés. Ainsi, le besoin de logements sociaux est estimé à 5 000 logements neufs par an.

Le parc locatif social ancien (avant 1986) représente 28 % du parc locatif social de La Réunion. Malgré des travaux réguliers d'entretien, ce parc a mal vieilli et ne correspond plus aux normes de confort désormais proposées dans des livraisons plus récentes de logements locatifs sociaux.

800 logements sont réhabilités dans les programmes annuels.

Livrée en 1996, la résidence La Bretagne a bénéficié de ce dispositif régional, en soutien aux investissements de l'opérateur de logement social (SEMADER).

Deux années de travaux ont permis de livrer aux quelques 750 résidents une meilleure qualité de vie dans des logements plus respectueux de l'environnement. Outre les travaux de résidentialisation (portes coupe-feu, borne incendie, vidéo surveillance, salles de bain, cuisines), les réhabilitations ont porté sur :

→ l'installation des containers poubelles enterrés pour déchets dédiés permettant un meilleur tri et un nouvel emplacement pour le stockage des encombrants ;

- l'aménagement d'espaces verts communs ;
- l'installation de ventilations positionnées sur la toiture permettant le renouvellement de l'air ambiant dans les pièces d'eau tout en protégeant le bâtiment des dégâts de l'humidité intérieure ;
- des volets brise-soleil, afin de limiter l'ensoleillement des logements exposés tout en permettant une meilleure ventilation ;
- des brasseurs d'air à commande manuelle dans tous les logements ;
- la mise en place d'éclairages extérieurs à économie d'énergie ;
- le diagnostic SLIME (fourniture du pack éco EDF via la SPL Horizon).



D'autres logements sociaux sont concernés par le dispositif régional de réhabilitation :

- Casernes à Saint-Pierre (SEMADER) : 17 logements pour un soutien régional de 136 000 €, livré en décembre 2020
- Bengalis à Saint-Louis (SEMADER) : 96 logements pour un soutien régional de 168 000 €, livré en décembre 2020
- Source 2 à Saint-Denis (SIDR) : 54 logements pour un soutien régional de 648 000 €, en cours de réalisation, livraison prévue au 2^{ème} semestre 2021.



DÉCLARATION COMMUNE D'INTENTIONS RELATIVE À LA COOPÉRATION INDO-RÉUNIONNAISE

Le 13 avril dernier, la Région Réunion, la Fédération Tamoule de la Réunion, le Président de l'Université de la Réunion et M. Le Consul Général de l'Inde se sont réunis dans le cadre du Jour de l'an Tamoul. L'occasion de développer les échanges et la coopération entre l'Inde et La Réunion, de resserrer les liens d'amitié entre les deux peuples, d'approfondir les connaissances réciproques de chacune des deux cultures. Les parties ont identifié en priorité cinq domaines de coopération :

- La coopération universitaire avec l'installation d'une chaire indienne à l'université de la Réunion,
- l'éducation et la formation afin de bénéficier de l'expertise d'enseignants indiens qualifiés et de développer une véritable filière de formation pour la rénovation en arts indiens et l'entretien des lieux de cultes
- l'économie pour intensifier les échanges avec l'Inde
- la culture avec l'accompagnement des projets d'échanges et des événements
- le tourisme

LES JOURS DE LA NUIT

Le Parc National de La Réunion a lancé le programme « Les Jours de La Nuit » en 2020. Il se décline en plusieurs volets, des études en sciences sociales pour essayer de comprendre le besoin en éclairage des citoyens, une étude pour cartographier la diffusion de la lumière sur le territoire à partir notamment des données éclairage public et un événementiel du même nom qui proposera des animations toute l'année sur l'ensemble de l'île.

En tant que partenaire, la collectivité participe à l'élaboration d'un Plan d'action en faveur d'une sobriété lumineuse qui est en cours de construction. Une démarche collaborative, permettant d'enrichir la démarche et sa mise en œuvre pour les trois prochaines années.

MISE EN CIRCULATION DU PONT DE LA RAVINE DES GRÈGUES



Le nouveau pont de la Ravine des Grègues, situé à l'entrée Ouest de la Commune de Saint-Joseph, a été mis en circulation le 6 avril dernier. Le nouveau pont de 19 mètres se présente comme plus sécurisant et remplace l'ouvrage existant de la ravine des Grègues. En effet, l'ancien ouvrage permettant à la RN2 de franchir la ravine des Grègues fait obstacle à l'écoulement des eaux. Il était

donc nécessaire d'en reconstruire un nouveau. Le projet routier se développe ainsi sur environ 160 mètres et il comprend notamment des travaux d'aménagement de cheminements piétons, d'accotements/pistes cyclables, d'élargissement de la chaussée et de reprise des réseaux. Même si la mise en circulation du nouveau pont est effective, quelques travaux sont encore à prévoir d'ici début mai, la démolition de la déviation provisoire, la protection des berges à l'aval de l'ouvrage et le remodelage des terrains à l'aval immédiat de l'ouvrage. Le montant des travaux pour ce nouvel ouvrage s'élève à 3 millions d'euros. Cette opération est co-financée par l'Union Européenne qui intervient à hauteur de 70% et par la Région pour le reste des dépenses.

DJ'EUNS TOUR !

À La Réunion, malgré une communication croissante en faveur des jeunes, celle-ci demeure toujours méconnue de certains d'entre eux, qui n'accèdent pas aux canaux traditionnels, soit pour des raisons géographiques (quartiers les plus excentrés) soit pour des raisons sociales. La collectivité régionale a souhaité renforcer l'égalité territoriale en matière d'accessibilité à l'information au travers la création d'un service mobile dénommé, la caravane de la jeunesse. Aménagée en bureaux, il se déplacera dans les quartiers pour présenter l'ensemble des dispo-

sitifs et aides en faveur des jeunes (dispositif et aides régionales, départementales, nationales à la mobilité, à l'éducation, à la formation et l'insertion...). Ce nouvel outil de proximité s'intéressera tout particulièrement à diffuser l'information dans les Hauts de l'île et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Une action pilotée par la cité des métiers.

➔ PLUS D'INFOS SUR :
www.regionreunion.com et
www.citedesmetiers.re

INAUGURATION DE LA PISCINE DE LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS



Après 4 ans de fermeture, la piscine de la Rivière Saint-Louis a fait peau neuve. En effet, le 10 avril dernier, elle a ré-ouvert ses portes avec sa plage et ses deux bassins de baignade chauffés à 29 degrés.

Les travaux de réhabilitation de la piscine de la Rivière ont commencé en 2016 et concernent la rénovation du revêtement du sol des bassins ainsi que l'amélioration des bassins et des vestiaires. La Région Réunion a accompagné la commune de Saint Louis à hauteur de 910 000€ soit 70 % de l'investissement total dans le cadre de son Plan d'Aide aux Communes. Lors cette inauguration, les associations sportives ont pu reprendre possession des bassins des hauts de Saint-Louis. De plus, le site aquatique de la Rivière est ouvert à tous.

LE CHANGEMENT IMPULSÉ PAR LES TERRITOIRES

LA CRISE SANITAIRE MONDIALE CONSTITUE UN NOUVEAU RÉVÉLATEUR DE LA NÉCESSITÉ DE CONCENTRER LES EFFORTS COLLECTIFS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES, DANS LE CADRE D'UN DÉFI PLANÉTAIRE. LA RÉUNION VEUT DÉMONTRER QU'IL EST POSSIBLE DE RELEVER CE DÉFI EN SE FIXANT DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX AMBITIEUX À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE.

POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DÉPLOYÉE PAR LA COLLECTIVITÉ S'ARTICULE AUTOUR DE DEUX PRINCIPAUX PILIERS : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, AVEC POUR PRINCIPE CENTRAL LA BIO-ÉCONOMIE, AUTREMENT DIT L'ÉQUILIBRE ENTRE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE, POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS.

ÉNERGIE : LES DIRECTIVES LOCALES ET NATIONALES

→ Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) :

Le SRCAE a été introduit par l'article 68 de la loi du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement. Co-élaboré par l'État et la Région, il décline les objectifs à horizon 2050 de la politique énergétique et climatique spécifiques pour les DOM tels que : parvenir à l'autonomie électrique d'ici 2030 ou encore réduire de 10%* les émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que le volume des carburants fossiles importés dans le secteur des transports.

→ La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) :

La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, a mis en place la PPE qui, pour les zones non interconnectées (ZNI) au territoire métropolitain continental comme La Réunion, remplace le volet énergie du SRCAE.

La PPE précise les objectifs de la politique énergétique à La Réunion, identifie les enjeux et les risques dans ce domaine et oriente les travaux des acteurs publics.

Sa première élaboration (2016/2019) et ses révisions (2019/2023 et 2024/2028) sont réalisées conjointement avec l'État et la Région Réunion.

Au final, la PPE révisée prévoit une puissance installée d'énergies renouvelables (EnR) de 998 MW en 2023 et entre 1149 MW et 1268 MW en 2028.

→ Le Schéma Régional Biomasse (SRB) :

Les objectifs de la PPE révisée permettent d'atteindre un mix électrique proche de 100 % d'EnR, avec un recours important à la biomasse. Un plan de développement distinct permet d'identifier les gisements pouvant faire l'objet d'une valorisation énergétique, tout en limitant les conflits d'usage (usages alimentaires, matériaux et amendements des sols). Selon Albioma, le gisement susceptible d'être consommé est estimé à 100 000 tonnes, soit 10 % des besoins.

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

L'île recèle un patrimoine naturel unique. Cependant, en raison des nombreuses espèces animales et végétales souvent menacées d'extinction à court terme par les activités humaines et le changement climatique, La Réunion fait partie des « 34 points chauds » mondiaux

de la biodiversité selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Face aux constats alarmants issus notamment d'études scientifiques, la Région Réunion, cheffe de file de la biodiversité, a pris le parti d'enrayer ce déclin tout en travaillant pour un aménagement équilibré et durable du territoire réunionnais.

Aussi, elle contribue à la mise en œuvre de la Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité comprenant 6 axes :

- Observation et connaissance ;
- Protection, confortement et gestion de la biodiversité remarquable ;
- Intégration des enjeux de la biodiversité dans les politiques publiques et les projets ;
- Promotion d'une culture commune de la biodiversité ;
- Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les espèces invasives ;
- Gouvernance et animation.

VERS UN MODÈLE BIO-ÉCONOMIQUE

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) relève de la compétence de la Région (loi NOTRe). Dans ce cadre, la collectivité a posé l'objectif Zéro déchet en 2030, soutenu par l'État. Tout comme l'efficacité énergétique, le plan "Zéro déchet" tend vers une efficacité de consommation, appelée économie circulaire.

Ainsi, le "plan Zéro" déchet projette une réduction au minimum des déchets. Pour les déchets restants, il prévoit leur revalorisation en ressources à travers des nouvelles filières d'activités économiques locales, génératrices d'emplois.



BILAN CARBONE DE LA RÉGION

Engagée dans une démarche de développement durable, la collectivité régionale a mis en place plusieurs actions au sein de ses services telles qu'un système de management environnemental, un jardin partagé, des véhicules électriques, la centralisation des impressions par étage et en mode brouillon, la dématérialisation des procédures.

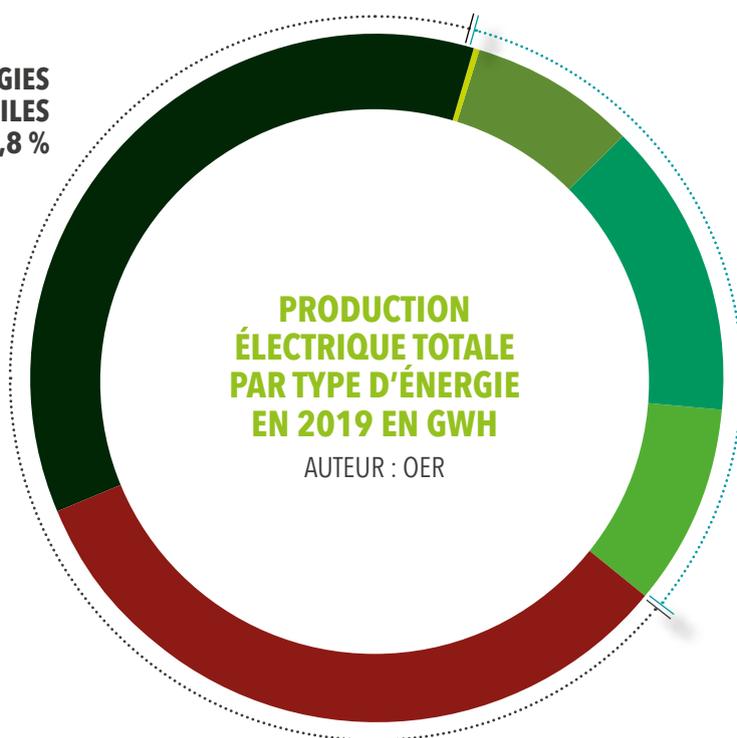
De plus, elle a réalisé l'évaluation de son empreinte carbone (en 2009 et en 2018) à travers son patrimoine et les actions qu'elle mène dans ses différents champs de compétences. Cet état des lieux constitue les fondations de son plan d'actions pour aller plus loin dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

* En 2020, par rapport à 2011.

VISER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE REPOSE SUR L'ENSEMBLE DES TECHNOLOGIES ET PRATIQUES QUI PERMETTENT DE DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE TOUT EN CONSERVANT LE MÊME RÉSULTAT. ISOLER SA MAISON, UTILISER DES AMPOULES À BASSE CONSOMMATION, S'ÉQUIPER EN ÉLECTROMÉNAGER DE CATÉGORIE A OU SUPÉRIEURE, FAVORISER LE CO-VOITURAGE OU LES TRANSPORTS EN COMMUN, S'ÉQUIPER EN CHAUFFE-EAU SOLAIRE OU ENCORE PRODUIRE SA PROPRE ÉLECTRICITÉ... SONT AUTANT DE PRATIQUES QUI FAVORISENT LA DIMINUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE, TOUT EN PRÉSERVANT LA QUALITÉ DU SERVICE AUX USAGERS

ÉNERGIES
FOSSILES
68,8 %



ÉNERGIES
RENOUVELABLES
31,2 %

- FIOUL ET GAZOLE 1 006,5 GWH - 33,0 %
- CHARBON / HUILES USAGÉES 1 090,0 GWH - 35,8 %
- BIOÉTHANOL 6,7 GWH - 0,2 %
- BAGASSE 239,8 GWH - 7,9 %
- HYDRAULIQUE 417,5 GWH - 13,7 %
- AUTRES ENR (PV / ÉOLIEN/BIOGAZ) 286,9 GWH - 9,4 %

Source : Bilan énergétique de La Réunion en 2019 - OER et Horizon Réunion

UNE PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE RAISONNÉE ET RENOUELEBLE

Les acteurs de la gouvernance énergie à La Réunion (État, Région Réunion, ADEME, EDF et Sidélec) ont travaillé en collaboration sur une version révisée de la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE 2020-2023).

Afin d'atteindre 100 % d'énergies renouvelables (EnR) dans le mix électrique de La Réunion à horizon 2030, la PPE révisée prévoit les actions suivantes :

→ **l'abandon total du charbon et du fioul lourd pour produire de l'électricité.** En ce sens, EDF et Albioma se sont engagés à convertir leurs centrales à charbon ou à fioul lourd en centrales à combustible 100 % biomasse et biocarburant d'ici 2023 ;

→ **des objectifs réalistes en matière de maîtrise de la demande en énergie (MDE).** D'ici 2028, la PPE prévoit l'installation de 80 000 chauffe-eau solaires correspondant à 235 800 logements individuels et collectifs équipés, soit 70% du parc ;

→ **une accélération du développement des EnR matures,** en particulier le photovoltaïque (+250 à 310 MW produits, avec et sans stockage à horizon 2028) et l'éolien terrestre (+75 MW produits à horizon 2028) ;

→ **le développement de la mobilité durable,** en augmentant de 7% le nombre de voyageurs par an et en déployant 1 700 bornes pour les véhicules électriques d'ici à 2028 ;

→ **le soutien à l'économie circulaire à travers le plan régional « Zéro Déchet ».**



ACCOMPAGNER LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

→ Le dispositif d'accompagnement national **SLIME*** (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) est cofinancé par la Région Réunion et EDF, sa mise en œuvre est assurée par la SPL Horizon Réunion. Le SLIME permet d'identifier les ménages en situation de précarité énergétique pour les orienter vers les différents interlocuteurs et dispositifs d'aides existants : aide à l'installation de chauffe-eau solaire, isolation de leur logement, conseils et accompagnements de l'ADIL, du CAUE ou des EIE de La Réunion. Les visites à domicile sur toute l'île, sont réalisées par les techniciens de l'habitat de la SPL Horizon Réunion. En fonction des besoins, ces derniers remettent gratuitement des équipements fournis par EDF Réunion dans le cadre des actions Agir Plus : lampes LED, régulateurs de débit, douchette économe.

→ Le dispositif **Écosolidaire** s'adresse aux familles aux revenus modestes afin d'équiper leur logement d'un chauffe-eau solaire. L'aide régionale apportée couvre le coût HT du matériel et de la pose (la TVA de 8,5% ou 2,1%, selon l'âge de la maison, est à la charge de la famille).

→ **Le chèque photovoltaïque** est une subvention régionale qui s'adresse aux particuliers ou aux agriculteurs qui en font la demande pour l'installation de centrales photovoltaïques individuelles, acquises auprès d'un professionnel partenaire. Les prestations éligibles au chèque photovoltaïque sont l'installation complète en toiture de centrales raccordées au réseau, couplées ou non à un système de stockage, de puissance comprise entre 1 et 9 kWc.

* Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le comité MDE de La Réunion (Région Réunion, ADEME, DEAL, EDF) et subvention par l'Etat.



LE CHALLENGE CUBE.S DANS LES LYCÉES

Le challenge national CUBE.S (Climat Usages Bâtiments Enseignement Scolaire) est porté par l'IFPEB (Institut Français pour la Performance du Bâtiment) et le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

Ce challenge et l'approche pédagogique ludique associée, permettent de sensibiliser et initier les lycéens aux bonnes pratiques en terme d'économie d'énergie et d'en faire des acteurs privilégiés de la lutte contre le réchauffement climatique. Ainsi, les lycées inscrits s'engagent à réduire leur consommation d'énergie pendant cinq ans.

Le challenge s'articule en deux temps :

→ la première année : la consommation d'énergie des établissements participants est collectée sur une plateforme web dédiée. Elle est ensuite comparée à leur consommation historique pour mesurer leur progression et quantifier les économies d'énergies réalisées. Cette mesure permet non seulement de mieux régler l'exploitation technique en fonction des usages, mais aussi de préparer les actions à mener et les ressources pédagogiques tels que des kits « établissement » (caméra thermique, wattmètres, enregistreur de température, guides, affiches...) et kits « ambassadeur » (débitmètre, carte thermosensible). Cette première année donne lieu à un classement par catégorie et à des prix par thématiques pour récompenser le meilleur programme éducatif ou le meilleur événement de sensibilisation...

→ un suivi des performances sur une période de quatre ans, pour accompagner l'établissement dans sa transition énergétique. Les candidats gagnent ainsi des étoiles au fil des années, dont le nombre varie suivant les économies d'énergie réalisées.

→ PLUS D'INFOS SUR : www.cube-s.org



INTÉGRER LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

OUTRE LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT, LA NATURE EST SOURCE DE VALEURS ET DE PRODUITS SOCIO-ÉCONOMIQUES SUR LESQUELS LES TERRITOIRES, COMME LA RÉUNION, S'APPUIENT POUR LEUR RAYONNEMENT LOCAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL. ENGAGÉE DANS UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DU TERRITOIRE, LA RÉGION CONTRIBUE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE RÉUNIONNAISE POUR LA BIODIVERSITÉ QUI SE DÉCLINE À TRAVERS QUATRE THÉMATIQUES DÉDIÉES.

BIODIVERSITÉ MARINE ET ÉCOSYSTÈMES MARINS :

La Région intervient sur ce volet en fonds propres principalement par le financement du Groupement d'intérêt public Réserve Nationale Marine de La Réunion. Elle intervient également dans le cadre des mesures compensatoires pour la Nouvelle Route du Littoral, sur les tortues marines et la réhabilitation des plages de pontes ainsi que sur la quiétude des baleines à bosse. Cette thématique soutenue par la collectivité et les fonds européens, a notamment fait l'objet d'un congrès mondial à La Réunion en 2017.

BIODIVERSITÉ TERRESTRE ET ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES :

Les principaux acteurs financés sur ce volet sont les associations telles que la Société d'études ornithologiques de La Réunion (SEOR) ou le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM). La collectivité régionale participe principalement en contrepartie des fonds FEDER 2014-2020 et de la mesure 5.08 : « Protection et valorisation biodiversité (des organismes aux gènes), observation, restauration des milieux ». Elle est également intervenue lors de la conférence internationale Island Biology ainsi que pour les ateliers territoriaux sur la transition écologique et lumière portés par le Parc National de La Réunion.

RECHERCHE :

La Région est intervenue sur les appels à projet et à manifestation d'intérêt sur le Programme Opérationnel FEDER 2014-2020 sur les mesures 1.09 « Valorisation économique de la biodiversité tropicale » et 1.11 « Programmes de recherche liés au projet du Pôle Mer Réunion ».

PROJETS TRANSVERSAUX ET DE SENSIBILISATION :

Dans ce domaine, la collectivité régionale mène des actions de partenariats dont :

- l'identification, la mise en place et la valorisation d'actions conjointes de préservation de l'environnement et de développement durable à La Réunion, dans un cadre territorial et/ou de coopération régionale, afin de permettre une meilleure connaissance de la biodiversité de La Réunion à l'échelle nationale, dans le cadre d'un protocole d'accord signé en 2012 avec la Fondation WWF France ;
- la mise en œuvre d'une convention-cadre pour la période 2015-2020 avec le CBNM pour l'acquisition de connaissances et la valorisation du patrimoine végétal, sur le territoire de La Réunion et dans le cadre de projets de coopération avec les îles de la zone océan Indien.





CHEMIN DES BALEINES

Aux côtés des acteurs locaux, la Région s'engage pour la préservation du sanctuaire baleinier de l'océan Indien en place depuis 1979 et placé sous l'égide de la Commission Baleinière Internationale (CBI), en tant que zone d'interdiction de la chasse commerciale des baleines. L'aboutissement de l'inscription du chemin des baleines au Patrimoine Mondial de l'Humanité, permettrait non seulement de promouvoir le développement éco touristique raisonné et durable dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, mais constituerait également un argument de poids pour le maintien de la sanctuarisation de cette zone par la CBI.

3ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CLIMAT & LA BIODIVERSITÉ

La 3ème édition de la Conférence sur le climat et la biodiversité s'est tenue en décembre 2020 avec pour objectif de renforcer le partage de connaissances et d'expertises entre les territoires insulaires, sentinelles du changement climatique.

Cette rencontre était également le préambule d'actions conjointes menées à l'échelle d'une zone, coordonnées entre les territoires concernés afin de lutter de manière plus efficace contre les effets du changement climatique.

Océan METISS

L'économie bleue constitue un axe de développement naturel pour une économie insulaire comme La Réunion. Au-delà des potentiels et des spécificités propres au territoire, cette thématique s'intègre également dans les stratégies régionales européennes et françaises de croissance bleue, où la mer et le littoral deviennent des moteurs de l'économie. Comme les autres bassins européens, il devient nécessaire de planifier l'utilisation durable de l'espace maritime et de ses ressources dans le contexte du bassin indianocéanique.

Océan Metiss, avec le concours financier de l'Europe, de la Région Réunion et de l'Etat, vise à définir une stratégie « bleue » pour La Réunion, en association avec le bassin de l'océan Indien occidental : les connaissances et données sur la biodiversité, les énergies marines renouvelables, le climat, les risques, la pêche et la planification spatiale maritime et littorale.



L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ (ARB)

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, ouvre aux Régions la possibilité de mettre en place, avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), des Agences Régionales de Biodiversité (ARB).

La Région Réunion s'est engagée dans cette démarche en 2017.

L'ARB est un outil au service des politiques environnementales et des acteurs locaux, afin d'être pleinement cohérent avec les spécificités de La Réunion, l'ARB doit être construite sur-mesure. Elle a pour objectifs :

- ➊ D'accroître la dynamique et l'efficacité des actions pour la préservation du patrimoine naturel et le développement économique et social ;
- ➋ De créer une plus-value dans les actions déjà menées ;
- ➌ De répondre aux enjeux spécifiques de La Réunion (eau et biodiversité, espace économique européen, climat, compensation, coopération régionale, ...).

Les ateliers de travail pour la construction de l'ARB sont actuellement en cours en collaboration avec les différents acteurs concernés. Une feuille de route devrait être proposée fin 2021.



© DR

JEAN-PHILIPPE DELORME, DIRECTEUR DU PARC NATIONAL

« Sur le plan environnemental, La Réunion est confrontée à des dynamiques sur lesquelles il est fondamental d'agir. La question des espèces exotiques envahissantes végétales en est une des plus prioritaires.

Pour être efficace, une action nécessitera une décision politique forte et la mise en place d'une gouvernance et d'outils à la bonne échelle. Se doter d'une ARB regroupant les Collectivités et l'État permettra, en toute légitimité et à la bonne échelle, de faire converger les acteurs sur une stratégie globale et d'articuler les moyens pour la mettre en œuvre. »



© DR

KARINE POTHIN, DIRECTRICE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE MARINE

« Nous sommes favorables à la création de l'ARB et participons à sa préfiguration au sein du comité de pilotage, la considérant comme véritable plus-value

pour le territoire. Nous avons en charge la protection des récifs coralliens et souhaitons travailler à une plus grande échelle afin de mutualiser les moyens humains et financiers entre les différents acteurs, et collaborer sur des thématiques transversales à fort enjeu territorial : appropriation des usagers, participation citoyenne, problématique du continuum terre mer et recherche de financement... »



LES EMPLOIS VERTS LUTTENT CONTRE LA DENGUE

LE 22 MARS DERNIER, LA MUNICIPALITÉ DE SAINT JOSEPH, LE SERVICE EMPLOIS VERTS DE LA RÉGION ET L'ARS SE SONT RÉUNIS AFIN DE MOBILISER LES ÉQUIPES EMPLOIS VERTS (DISPOSITIF FINANCÉ PAR LA RÉGION RÉUNION) DE L'ASSOCIATION DU PAYS D'ACCUEIL DU SUD SAUVAGE. OBJECTIF : APPUYER LES SERVICES COMMUNAUX DANS LE CADRE D'UN NETTOYAGE DE SITES PUBLICS IDENTIFIÉS DANS DES ZONES DE PROPAGATION DU VIRUS DE LA DENGUE ET PRÉSENTANT UN RISQUE FORT DE PRÉSENCE DE GÎTES LARVAIRES POUR LA POPULATION AVOISINANTE.

SUIVEZ-NOUS SUR



www.regionreunion.com

En effet, face à une recrudescence des cas de dengue, il était nécessaire d'intervenir sur un renfort de nettoyage des quartiers cibles, sans relâcher les efforts d'entretien confiés au quotidien aux Emplois Verts sur leurs sites habituels. Parmi les quartiers identifiés :

→ Cayenne-Butor-Les Quais, notamment avec le nettoyage du canal situé rue Emile LABONNE, proche de l'école LENEPVEU et du Lycée Agricole, entre le cimetière et l'entrée du sentier Ti'Sable. Le Canal longe la route sur un peu plus de 250 mètres.

→ Centre-Ville avec l'assainissement du Parc Boisé de plus de 8000 m². Situé à proximité immédiate du centre-ville et du lycée Pierre Poivre, ses abords jouxtent le stationnement des bus scolaires. Le risque est élevé dans cette zone urbaine très fréquentée par les élèves de ces établissements. La présence importante du moustique tigré aedes-albopictus a été constatée lors de la visite préliminaire aux travaux. L'espace est très ombragé, bordé d'une ravine et de nombreux petits déchets ménagers, pouvant être potentiellement des gîtes larvaires, s'y accumulent.

Ces opérations ont mobilisé plus de 26 salariés du dispositif Emplois Verts. Près de 2500 litres de déchets ménagers et 5 camions de déchets végétaux ont été collectés et évacués en déchetterie.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION Énergétique DE SON FOYER

EN 2017, NELLY SARDY INTÈGRE LA SPL HORIZON RÉUNION EN TANT QU'AMBASSADRICE ÉNERGIE AVANT DE DEVENIR, FIN 2020, TECHNICIENNE DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (MDE) ET DE L'HABITAT. ELLE INTERVIENT AUPRÈS DES FAMILLES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LES ACCOMPAGNER DANS UNE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE MAÎTRISÉE PERMETTANT DE RÉDUIRE LEURS FACTURES D'ÉLECTRICITÉ. RENCONTRE.



EN QUOI CONSISTE VOTRE MISSION ?

J'interviens auprès des familles et me rends à leur domicile afin de leur donner des conseils et des équipements pour réduire leurs factures d'électricité. C'est un service gratuit à destination des foyers repérés en situation de précarité énergétique.

Les demandes peuvent être faites directement par les familles, ou nous être transmises par les partenaires (Région Réunion, EDF, CCAS, mairies, associations, Bailleurs ...).

Par la suite, j'oriente la famille vers les dispositifs existants adaptés à sa situation comme le dispositif Écosolidaire, l'offre réfrigération performante, le chèque énergie, le changement de service, l'échelonnement de factures, les offres Agir plus d'EDF...

QUEL EST L'OBJECTIF VISÉ PAR LE DIAGNOSTIC SLIME ? COMMENT A-T-IL ÉVOLUÉ ?

Le SLIME - Service Local d'Intervention de la Maîtrise de l'Énergie - a pour objectif de réa-

liser le diagnostic énergétique du foyer et de proposer des recommandations sur-mesure pour réduire la consommation d'énergie.

Ce diagnostic permet un recensement des équipements électriques, l'évaluation des habitudes de consommation du foyer et l'identification des postes énergivores.

Par exemple, si le poste énergivore est le chauffe-eau électrique, je peux orienter la famille vers le dispositif Écosolidaire (chauffe-eau solaire subventionné à 95% par la Région Réunion et EDF) ou vers les offres d'Agir Plus d'EDF selon que la famille est locataire ou propriétaire.

Le dispositif SLIME a récemment évolué vers une version grand public qui fusionne avec la version initiale sur la partie consommation et intègre dorénavant une partie liée à la rénovation énergétique (amélioration de l'habitat). Il permet à un plus grand nombre de familles qui le souhaitent d'en bénéficier.

AVEZ-VOUS NOTÉ DES ÉVOLUTIONS DANS LES COMPORTEMENTS DES USAGERS CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Bien sûr, et heureusement ! Cela signifie que notre engagement dans nos missions n'est pas vain [*rires*] !

La question de l'énergie interpelle de plus en plus les Réunionnais. Les aides à la transition énergétique, les actions de communication et nos interventions chez les familles ont contribué à les sensibiliser aux notions d'économie d'énergie et d'écogestes.

Au fil des années, certains écogestes deviennent quasi automatiques comme couper la veille de la télévision, débrancher la marmite de riz, laver le linge à basse température, choisir les appareils les plus économes en fonction des étiquettes énergie...

CONTACT

HORIZON RÉUNION

2 rue Galabé - Quartier d'affaires Tamarins
Bâtiment E1
97424 Piton Saint-Leu

☎ 0262 257 257

🌐 www.spl-horizonreunion.com



Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le comité MDE de La Réunion (Région Réunion, ADEME, DEAL, EDF) et subventionné par l'Etat.



UNE NOUVELLE Case à Lire À SAINT-DENIS

LA RÉGION RÉUNION ET L'ASSOCIATION UNIR OI ONT INAUGURÉ LA NOUVELLE CASE À LIRE DU CHEF LIEU, LE 21 AVRIL DERNIER. CETTE STRUCTURE DE PROXIMITÉ VIENT COMPLÉTER LE RÉSEAU DE 27 CASES À LIRE DÉJÀ INSTALLÉES ET RÉPARTIES SUR TOUTE L'ÎLE.

Cette structure de proximité, proche du Quartier Politique de la Ville du bas de la rue Maréchal Leclerc, ouvrira ses portes aux personnes les plus fragiles dans l'apprentissage des savoirs fondamentaux comme la lecture, l'écriture, le calcul ou encore le numérique.

« Tout le monde doit pouvoir aujourd'hui maîtriser les savoirs de base. Il est important pour nous d'accompagner les personnes dans le besoin sur leur parcours vers l'autonomie. C'est un grand jour pour UNIR OI et la Région. Nous ne devons oublier personne sur le chemin du succès, que chacun trouve sa place dans la société », rapporte Mohammad Bhagatte, Directeur de l'association UNIR OI.

L'aide proposée aux usagers s'inscrit dans un parcours vers l'insertion et l'autonomie, renforcé par des ateliers « orientation et insertion professionnelle » dédiés.

Au-delà d'un lieu d'initiation aux savoirs de base, la Case à Lire est un espace d'échange, d'écoute et d'appui permettant aux bénéficiaires d'être accompagnés vers l'autonomie dans leurs actes de la vie quotidienne et dans la concrétisation de leurs projets.

Les apprenants de la Case à Lire UNIR OI sont encadrés par une équipe pédagogique compétente, expérimentée, qui a une bonne connaissance de l'accompagnement du public en difficulté. Les activités proposées sont ludiques et éloignées de la pédagogie scolaire classique, afin de susciter l'envie et la motivation chez les apprenants. Parmi les ateliers proposés au sein de la structure : ateliers Lecture / écriture et initiation informatique ; prise de parole en public et sorties culturelles.

CONTACT

UNIR OI

86 rue Jules Auber | 97400 Saint-Denis

☎ 0262 92 37 44

🌐 www.unir-oi.org

🕒 Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi de 09h à 12h

UNE MARQUE DE TERRITOIRE POUR LA RÉUNION

CO-CONSTRUIRE POUR RÉUSSIR

À TRAVERS SA DIRECTION EXPORT ET INTERNATIONALISATION, LA RÉGION S'EST FIXÉ POUR OBJECTIF DE RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES EN LOCAL ET À L'INTERNATIONAL. L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE MARKETING TERRITORIAL EST LANCÉE POUR VALORISER ET PROMOUVOIR LA RÉUNION À TOUS LES NIVEAUX (ÉCONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL, TOURISTIQUE, ETC.).

Dans le cadre de la première phase de conception de la marque « Réunion », la Maison de l'Export a souhaité convier l'ensemble des parties-prenantes aux « Matinales de la Marque », tout au long du mois d'avril.

Destinées à enrichir le diagnostic d'image du territoire et à tracer les conditions d'existence et de réussite, les « Matinales de la Marque » se sont déroulées en visioconférence, compte tenu de la situation sanitaire. Chacune des tables rondes virtuelles a plus de 70 participants, sous trois angles de réflexion, « Image perçue, image rêvée de La Réunion », « Une marque Réunion, quels besoins, quels usages ? » et « Faire ensemble la marque Réunion ».

La construction de la marque se fait en trois

étapes successives. De mars à mai 2021 : le diagnostic avec l'état des lieux de l'image de La Réunion. De mai à juillet 2021 se tiendra la stratégie de marketing territorial ainsi que la définition du positionnement et de l'identité du territoire. Enfin, de juillet à septembre 2021, se fera le déploiement de la marque qui se façonnera dans une démarche collective avec le Comité de Pilotage, le Comité Technique et le Comité de construction de la marque (issus des représentants de la société civile).

SUIVEZ-NOUS SUR



www.regionreunion.com

CONTACT ↓

MAISON DE L'EXPORT

☎ 0262 67 20 09

✉ maisondelexport@cr-reunion.fr





© DR

MESURES
COVID 19
RÉGION RÉUNION

LES ÉTUDIANTS RÉUNIONNAIS SOLIDAIRES COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

→ PUBLIC :

- Étudiants : tuteur en Master 1 ou Master 2, poursuivant leurs études à La Réunion ou en mobilité ;
- Lycéens : en classe de première et terminale à La Réunion désirant bénéficier d'un soutien / accompagnement scolaire par des « cours » individuels à distance par voie numérique et à titre gracieux ;

→ MATIÈRES CONCERNÉES :

- langues (anglais, allemand, espagnol) ;
- mathématiques, sciences physiques et chimie, SVT ;
- sciences économiques et sociales ;
- histoire, géographie, français, philosophie.

→ MODALITÉS :

Cours individuels dispensés à distance à l'attention du lycéen d'une durée de 1h30 par jour et par matière/par lycéen et pour un volume global de 7h30 maximum par semaine ou étalés sur 5 semaines au plus (reconductible par quota de 7h30).

Les cours doivent être assurés entre 8h et 20h (heure Réunion), du 10 mars au 17 mai 2021.

L'étudiant-tuteur pourra assurer 10h/semaine maximum de cours par lycéen accompagné. Ces cours comprendront 75% de face à face par voie dématérialisée et 25% en prise de contact, préparation de cours, correction et bilan.

→ RÉMUNÉRATION :

La vacation des étudiants - tuteurs est rémunérée sur la base horaire SMIC. Le règlement se fait sur service effectué de 90h de cours maximum par mois.

➔ PLUS D'INFOS :

0262 31 67 86 | laurianne.nayagom@cr-reunion.fr
www.regionreunion.com

ÉTUDIANTS ET LYCÉENS : LES JEUNES SOLIDAIRES

LE DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL « ÉTUDIANTS RÉUNIONNAIS SOLIDAIRES » PERMET DE RÉMUNÉRER LES ÉTUDIANTS DE MASTER 1 OU MASTER 2 DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE QU'ILS DISPENSENT AUX LYCÉENS DE PREMIÈRE ET TERMINALE.

CET ACCOMPAGNEMENT EST GRATUIT POUR CES DERNIERS. PAULINE RIVIÈRE, ÉTUDIANTE RÉUNIONNAISE EN MASTER 2 DE DROIT PRIVÉ FONDAMENTAL À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, S'EST INSCRITE EN TANT QUE TUTRICE. ELLE PARTAGE SON EXPÉRIENCE AVEC NOUS..

COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE CE DISPOSITIF ?

J'ai connu ce dispositif par les réseaux sociaux. J'ai vu l'information passer et j'ai saisi l'occasion en envoyant d'abord un mail à la personne en charge de ce programme, puis, en déposant ma candidature sur la plateforme prévue à cet effet.

QU'EST-CE QUE QUI VOUS A MOTIVÉE À VOUS INSCRIRE ?

Ce dispositif était une opportunité d'échanger et de partager. C'était l'occasion de vivre une expérience tant humaine que professionnelle. C'est ce qui m'a motivée à m'inscrire initialement. Cela a été une expérience bénéfique pour moi. Me replonger dans ces cours m'a permis d'approfondir ma culture générale !

QUE RETENEZ-VOUS DE CETTE EXPÉRIENCE D'ÉTUDIANT-TUTEUR ?

Ça été une belle expérience pour moi de renouer le contact avec La Réunion à travers « mon élève ».

Le plus touchant dans cet accompagnement a été de voir évoluer la lycéenne, voir le sérieux et l'implication dont elle a fait preuve alors qu'elle suivait les cours dispensés par son lycée en parallèle.

Je pense que les lycéennes et lycéens réunionnais ne doivent surtout pas rester isolés dans leur apprentissage et parcours pédagogique, mais au contraire, aller à la rencontre des personnes mobilisées et des programmes mis en place à cet effet.

LES ENFANTS S'ENGAGENT pour le récif

➔ Mallette pédagogique
un outil de
sensibilisation ludique



© IRD

LA RÉUNION, MAURICE ET LES SEYCHELLES ONT EN COMMUN À LA FOIS UN PATRIMOINE RÉCIFAL EXCEPTIONNEL ET UNE DÉGRADATION CROISSANTE DE CELUI-CI. C'EST DE CE CONSTAT QU'EST NÉ PAREO (PATRIMOINE RÉCIFAL DE L'OcéAN INDIEN) UN PROJET PARTENARIAL DE SENSIBILISATION DES ENFANTS QUI ALLIE TRANSMISSION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, DÉCOUVERTE DU MILIEU SUR LE TERRAIN ET MISE EN PLACE D'ACTIONS CONCRÈTES DE CONSERVATION, LE TOUT AU TRAVERS D'OUTILS INNOVANTS ET LUDIQUES.

L'écosystème corallien est source de nombreux avantages pour la pêche locale, la protection du littoral, et le développement des loisirs et du tourisme à l'échelle de la zone océan Indien. C'est pourquoi l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), The Rogers Foundation (Maurice) et Wildlife Conservation Society (Seychelles) ont créé le projet PAREO à destination des jeunes enfants.

L'initiative bénéficie du soutien de la Région Réunion et du programme européen de coopération régionale, Interreg V OI.

Une première expérimentation du projet avait été réalisée à l'occasion du colloque WIOMSA en juillet 2019, où de jeunes Mauriciens avaient pu découvrir les enjeux du lagon et de son écosystème, avant de rencontrer des scientifiques participant au congrès. Depuis, trois classes pilotes par pays participent à ce projet novateur. Au programme, une dizaine d'interventions tout au long de l'année scolaire, sous différents formats :

échange avec un chercheur, création d'une œuvre avec un artiste, observation du corail en milieu naturel, projection de films, etc. PAREO propose aux enfants de sortir de leur école pour se « connecter » à l'environnement sur la plage la plus proche. Des prises de vue en drone leur permettent d'apprécier les alentours. De retour en classe, ils peuvent parcourir une vue aérienne allant du bassin versant jusqu'à l'océan derrière la barrière de corail. Les classes ont accès à des vidéos 360° pour visionner les fonds marins de différentes régions.

Les élèves peuvent également suivre une plongée en direct et découvrir les fonds marins en échangeant en temps réel avec le plongeur.

Jeu des 7 familles, album de coloriage, jeu de l'oie, livret pour les enseignants : la mallette pédagogique MARECO, développée par l'IRD, valorise les connaissances acquises lors des programmes de recherche des années passées et est traduite dans plu-

sieurs langues.

La dernière étape de PAREO, entamée en septembre 2020, met en réseau les élèves et les enseignants de La Réunion avec ceux de Maurice et des Seychelles où la même méthodologie d'apprentissage ludique a été appliquée. Les fonctionnalités des réseaux sociaux sont mises à profit pour des échanges d'expériences et des discussions, d'une île à l'autre.

Ce projet ambitieux tourné vers la société souhaite faire des enfants les premiers ambassadeurs pour la protection des récifs qui entourent leurs îles.

CONTACT

INSTITUT DE LA RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

2 RUE JOSEPH WETZEL
97490 SAINTE-CLOTILDE

☎ 0262 62 52 89 19

🌐 www.ird.fr

✉ lola.masse@gmail.com

✉ pascale.chabanet@ird.fr



Grand Viaduc NRL

UN OUVRAGE HORS-NORME

Déclaré d'utilité publique en 2012, le chantier de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) est financé par l'Europe (FEDER et la Banque Européenne d'Investissement), l'État (Caisse des Dépôts) et la Région Réunion. Il répond à des enjeux avant tout sécuritaires mais aussi économiques avec un volet majeur pour la préservation de l'écologie.

D'un point de vue sécuritaire, l'ouvrage représente une solution aux problématiques de mobilité intérieure pour relier l'Ouest et le chef-lieu. Son objectif prioritaire est donc de sécuriser un axe emprunté chaque jour par plus de 80 000 usagers et 60% du fret de l'île (marchandises, carburants). Il est également une étape clé pour la réalisation du Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG) de l'Est au Sud de l'île.

Les infrastructures, telles que la NRL, sont aussi génératrices de formations, d'emplois : créations d'entreprises, de services, meilleure qualité de vie, et donc d'attractivité du territoire dans sa globalité.

D'un point de vue écologique, près de 150 mesures environnementales ont été mises en place dès les études préliminaires permettant d'éviter, de réduire, de suivre en continu ou de compenser les potentiels impacts résiduels du chantier sur l'environnement.

TANT PAR SON DIMENSIONNEMENT, SA PROUESSE TECHNIQUE QUE PAR SON DÉFI ENVIRONNEMENTAL, LE GRAND VIADUC EST UN CHANTIER SANS PRÉCÉDENT À LA RÉUNION. LIVRÉ À LA RÉGION RÉUNION PAR LES REPRÉSENTANTS DU GROUPEMENT VINCI CONSTRUCTIONS LE 30 MARS DERNIER, EN PRÉSENCE DE L'ÉTAT ET DE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES, LE VIADUC 5400 MARQUE UN PAS DE PLUS VERS UNE CIRCULATION SÉCURISÉE POUR LES USAGERS.

FICHE TECHNIQUE VIADUC 5400

- ➔ Un pont entre Saint-Denis et la Grande Chaloupe de 5 409 m de long et 28,9 m de large, appuyé sur 48 piles en mer, résistant aux houles cycloniques centennales.
- ➔ Le plus important viaduc en mer de France.
- ➔ Deux usines de préfabrication des éléments à terre.
- ➔ Des travaux maritimes avec des moyens d'envergure.
- ➔ Quantité de matériaux utilisés :
Béton : ~300 000 m³
Acier : ~ 38 000 tonnes
Précontrainte : ~ 9 000 tonnes
- ➔ Effectif max. du chantier : ~ 800 personnes (dont personnel en insertion et sous-traitances).
- ➔ Enveloppe budgétaire : 716 000 000 €
- ➔ Maîtrise d'œuvre : EGIS
- ➔ Constructeurs : Vinci Construction Grands Projets / Bouygues Travaux Publics / Dodin Campenon Bernard / De Mathieu



150 MESURES : UNE DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE ENGAGÉE

GÉRARD GRONDIN, CHEF DE CHANTIER BÉTONNAGE DES VOUSOIRS

« J'ai été embauché sur le chantier du Viaduc en juillet 2015. J'ai d'abord travaillé sur les installations, le montage des cellules puis sur la préfabrication des voussoirs. D'abord en tant que chef d'équipe puis, comme plusieurs salariés, j'ai eu la chance d'évoluer vers un poste de chef de chantier. Au début c'était difficile, personne n'y croyait. On réalisait un voussoir par jour. Mais ce qui paraissait impossible est devenu notre quotidien et nous avons pu réaliser 3 voussoirs par jour. C'est le résultat d'une forte solidarité et d'un excellent travail d'équipe. Nous avons été formés et avons fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour maîtriser les différentes techniques et les outils exceptionnels. Cette expérience a été une belle aventure sur le plan technique, mais avant tout sur le plan humain. Le chantier du Viaduc est un chantier unique, une grande expérience, un honneur et une fierté. »

GÉRARD NANTI, CHEF D'ÉQUIPE

« Comme beaucoup de Réunionnais, j'ai travaillé sur le chantier du Grand Viaduc. En tant que chef d'équipe depuis 2014, je me suis occupé plus particulièrement des installations, des pompes et centrales à béton, des équipages ou encore des VSP (les plus gros voussoirs)... Ce chantier était une aventure, un nouveau défi. J'avais travaillé sur la route des Tamarins mais le Grand Viaduc est un plus gros défi, tant en matière de temps de travail que de dimensionnement de la construction. Chaque chantier est nouveau et c'est ce qui est intéressant ! À chaque fois, ce sont de nouvelles techniques, ce n'est jamais pareil et on apprend toujours. C'est pour ça que j'aime travailler dans le génie civil. »

CLÉMENT SÉRAPHINE, CHEF DE CHANTIER POUR LA POSE DES VOUSOIRS

« J'ai travaillé 4 ans sur le chantier du Viaduc. C'était une belle expérience humaine, mais aussi une belle prouesse technique. L'équipe était entièrement locale. Quelques personnes extérieures étaient présentes pour nous apporter la méthode et le savoir-faire technique que l'on n'avait pas encore comme le lanceur, la méga barge Zourite, la pose des voussoirs et méga voussoirs ainsi que la pré-contrainte et la mise en tension des canaux. Dans notre métier, on est toujours en apprentissage et exercer sur ce gros chantier a été très enrichissant à ce niveau. »

ALDO ALBANY, CHEF D'ÉQUIPE ÉLECTROMÉCANICIEN

« Je suis arrivé sur le chantier du Grand Viaduc en août 2018 en tant qu'électromécanicien sur l'outil de pose des tapis anti-enfouissement. Le chantier a eu un effet plus que bénéfique sur l'emploi local : on est très nombreux à avoir contribué à cette réalisation. Nous avons été formés et avons fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour acquérir des techniques qui n'étaient pas notre cœur de métier. J'ai vu des personnes volontaires qui se sont investies dans leur travail et avec qui j'aimerais beaucoup retravailler dans l'avenir. Voir autant de corps de métiers se croiser et réussir, tous ensemble, à construire un aussi bel ouvrage, c'est quand même magnifique ! »

Afin d'assurer la qualité environnementale du site concerné par l'aménagement de la NRL, la collectivité s'est engagée à développer un projet respectueux de l'environnement, aussi bien dans sa conception que dans sa réalisation. 80 M€ y sont consacrés.

➔ **EN MILIEU MARIN** : depuis le début du chantier, les entreprises mobilisées respectent des **seuils de bruit parmi les plus contraignants** au monde. Ainsi, 4 hydrophones fixes implantés à proximité du chantier et à 20 m de profondeur mesurent le bruit sous-marin en continu et en temps réel, et donnent l'alerte en cas de dépassement du seuil.

Des **dispositifs spécifiques** sont mis en place par les entreprises pour s'affranchir des travaux bruyants sous-marins (pas de travaux bruyants pendant la saison des baleines, travaux « hors d'eau », dispositif d'éloignement des individus...).

Avant et après les travaux bruyants sous-marins, des **survol ULM permettent de s'assurer de l'absence de mammifères marins** (le Grand Dauphin de l'Indo-Pacifique et la Baleine à bosse, notamment). En cas de présence à proximité, les travaux sont suspendus.

Afin de **maintenir la quiétude des mammifères marins dans les « zones refuges »**, l'équipe « Quiétude » pour la préservation des baleines, a été mise en place. Elle sensibilise professionnels et particuliers au respect des règles d'approche et d'observation des dauphins, des baleines et des tortues marines.

Enfin, le **rideau de bulles** a été installé sur le chantier. Il s'agit d'une technique innovante permettant d'abaisser considérablement le niveau acoustique des travaux (atténuation de -25 dB, soit l'équivalent de la protection offerte par un casque anti-bruit de chantier). Cette technique a été primée en 2017 au « European Business Awards for the Environment 2018/2019 » par le Ministère de la Transition Énergétique.

➔ **EN MILIEU TERRESTRE** : la présence de végétations et de flores rares sur la falaise ou le massif de la Montagne (non impactés par le chantier), les différentes espèces d'oiseaux marins qui nichent sur la falaise et la ponte des tortues marines sur nos plages, représentent des enjeux environnementaux forts pris en considération dans le cadre du chantier.

Avec la contribution des scolaires, du grand public, des collectivités et des scientifiques, par le biais d'ateliers, **quatre sites de pontes ont été réhabilités** (Cap Champagne, le cimetière de Saint-Leu, les pointes de Trois Bassins et la ravine Mula à l'Etang-Salé), soit un total de 5 hectares.

Afin de **préserver l'avifaune** (notamment le Pétrel de Barau, le Pétrel noir de Bourbon, le Puffin du Pacifique et le Puffin tropical, espèces protégées) et **prévenir les échouages**, le chantier a mis en place des éclairages jaune-orangés, orientés vers le sol. De même, durant la période d'échouage massif (décembre à avril), une interdiction d'éclairage de 50 jours a été appliquée. Par ailleurs, La Région accompagne et finance le **plan de conservation des puffins de La Réunion** et le plan national d'actions en faveur du Pétrel de Barau 2018-2027, en collaboration avec Entropie et la SEOR.

LA RÉUNION EN MARCHÉ

Contribution non transmise à la rédaction du journal.

LE RASSEMBLEMENT

Une demi-route qui ne mène nulle part

Fin mars, Didier ROBERT a inauguré en grande pompe la première demi-route qui ne mène nulle part.

C'est une triste première mondiale pour La Réunion : l'innovation n'est donc pas seulement dans les prouesses techniques de ce chantier hors norme...

C'est d'autant plus triste que Didier ROBERT se félicite de ses échecs. Malgré les effets de communication, il ne pourra pas masquer le fiasco de la NRL, les Réunionnais ne sont pas dupes. Pourtant, cet échec était prévisible, il a lancé le chantier le plus cher du monde sans s'assurer de l'approvisionnement en roches. Il a menti sur

le coût de la NRL, il avait promis que le chantier ne dépasserait pas les 1,6 milliard d'euros, aujourd'hui le coût de la NRL s'élève à plus de 2 milliards d'euros, des générations de Réunionnais seront endettés pour les cinquante prochaines années. Il avait également promis une livraison totale de la NRL en 2020 ; nous sommes en 2021, et nous avons le droit seulement à une demi-route qui ne mène nulle part. Et c'est l'Etat et les contribuables Réunionnais qui devront payer le raccordement afin de limiter les dégâts. Au grand dam des Réunionnais, le fiasco de la NRL n'est pas terminé. Ce semblant d'inauguration n'efface p

RÉUNION AVENIR

Les restrictions en vigueur contraignent notre économie à tourner au ralenti. Les aides allouées par l'Etat et l'implication des entreprises et des foyers réunionnais, qui continuent à travailler et à consommer, limitent les conséquences de la crise. L'accélération de la campagne vaccinale laisse entrevoir l'issue qui constituera l'occasion unique d'une relance ambitieuse pour tout notre territoire.

Notre positionnement géostratégique nous permet de rayonner dans la zone OI, et nous offre l'occasion d'être le pôle de développement de référence dans les secteurs porteurs tels que le tourisme, l'agriculture, l'agroalimentaire, les énergies

renouvelables, les services ou la recherche.

L'implication des deux grandes collectivités territoriales, dont la Région, tant sur les choix stratégiques communs à toute l'île que sur une répartition équitable des moyens alloués à chaque microrégion, conditionnera le succès de cette relance.

Face à un challenge historique qui consiste à catalyser les effets de la crise pour alimenter la dynamique de développement des prochaines décennies et dans la perspective des prochaines élections, le groupe Réunion Avenir se montrera attentif aux propositions qui favoriseront la réussite de tous les réunionnais.

PROGRÈS 974

Contribution non transmise à la rédaction du journal.

RÉUNIONNOUS

SOUTENIR ET MAINTENIR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI

Depuis plus de 30 ans, Air Austral, qui opère sur plus de 14 destinations, contribue au rayonnement de notre île dans l'océan indien, en métropole et ailleurs dans le monde.

Cette entreprise est un acteur de référence du développement de la France d'Outre Mer, en plus d'être parmi les rares compagnies aériennes françaises à être basées hors de la France continentale.

Alors qu'Air Austral, comme beaucoup d'entreprises réunionnaises, se remettait à peine des crises successives qui ont ébranlé notre territoire au cours de cette dernière décennie (chikungunya, crise requin, gilets jaunes...), voilà qu'elle doit à nouveau faire face à une forte période de turbulences.

En effet, la persistance de la crise sanitaire a des conséquences fortes sur l'avenir de notre compagnie régionale, notamment en raison des restrictions de voyage toujours plus strictes et de la baisse de la demande de voyages, surtout entre la métropole et nos outre mers.

Depuis janvier 2020, dès les premiers effets de la crise sanitaire sur le trafic aérien, Air Austral a subi les effets cumulés du confinement, de la réglementation des motifs de déplacement et de la baisse naturelle de la demande, occasionnant une chute dramatique de son chiffre d'affaires, de près de 55 %, ainsi qu'une dégradation de ses résultats (- 60 millions d'euros).

En tant qu'élus régionaux, en responsabilité, nous avons à trouver les solutions efficaces à cette situation.

C'est pourquoi, lors de l'assemblée plénière du 9 mars dernier, nous avons répondu favorablement à la demande des dirigeants, d'octroyer un prêt d'actionnaire de 25 millions d'euros.

Avec également le concours de la Caisse des Dépôts pour un montant de 5 millions d'euros et un financement de l'État de l'ordre de 30 millions d'euros, nous espérons que cela permettra à Air Austral de maintenir ses capacités de trésorerie.

Mais dans ce contexte déjà très contraint, nous découvrons qu'Air Austral doit aussi faire face à une attitude agressive d'un autre acteur du transport aérien, qui envisage d'augmenter ses capacités offertes sur La Réunion et d'ouvrir la destination depuis Roissy, alors qu'il n'opérait jusqu'ici que depuis Orly. Nous déplorons évidemment le nouveau positionnement de ce concurrent, qui pourrait mettre en péril notre compagnie régionale, que nous avons mis tant d'années à porter.

Plus que jamais, la survie d'Air Austral est en jeu. Le soutien de ses partenaires historiques de l'État doit s'organiser. La concurrence est certes nécessaire, mais elle doit être saine, avec des règles du jeu claires.

Personne ne souhaite revivre la position dominante d'une seule compagnie. Ce serait une vraie régression et ce sont les Réunionnais qui en paieraient le prix fort, comme à une époque dont le souvenir est encore vif.

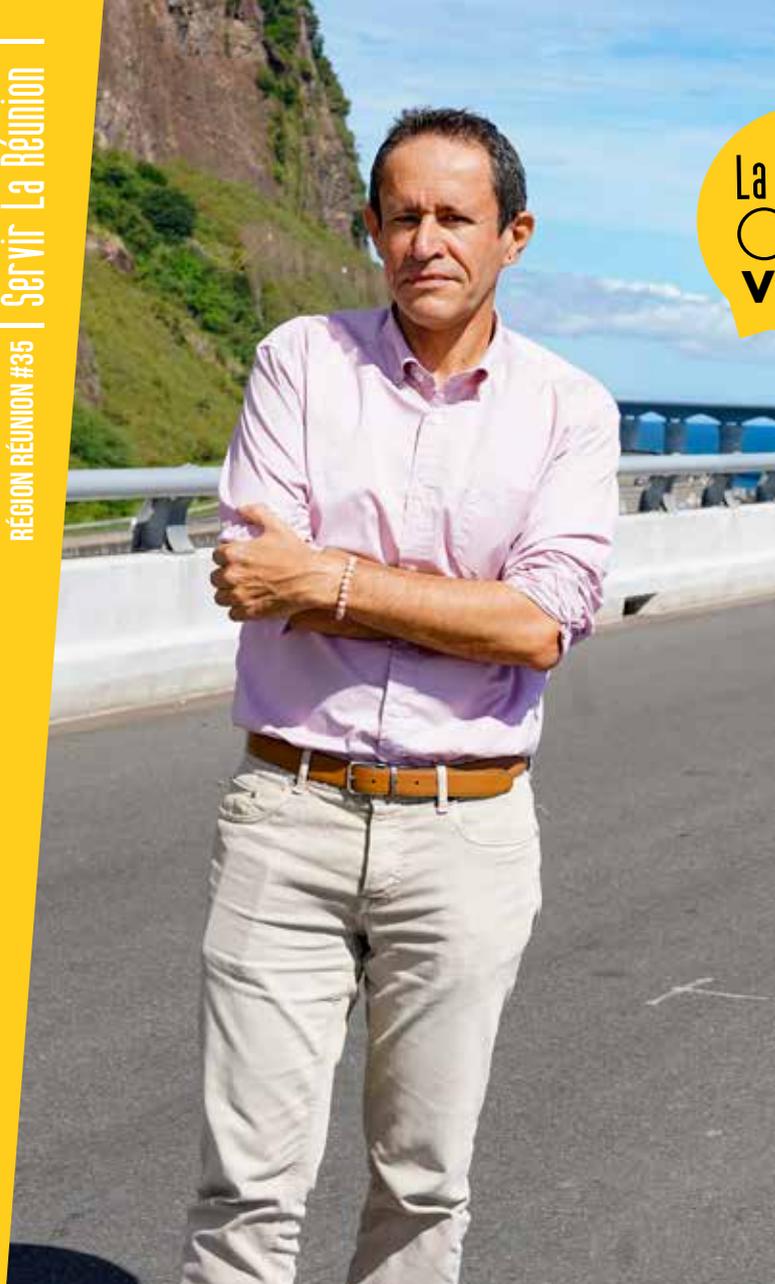
Tout en soutenant la pluralité de l'offre, nous estimons donc aujourd'hui que l'Etat doit prendre ses responsabilités pour mettre fin à cette tentative regrettable de l'opérateur historique.

Dans ces moments difficiles, nous pensons en priorité aux plus de 950 salariés d'Air Austral, qui malgré une angoisse légitime, gardent espoir et continuent à maintenir une qualité de service reconnue par tous.

Notre objectif demeure, plus que jamais, de sauvegarder leur emploi et d'assurer la pérennité de ce fleuron de notre économie, dans l'intérêt des familles réunionnaises.

Nous serons donc très vigilants sur l'évolution de ce dossier et souhaitons que le Gouvernement comprenne qu'il y a urgence à agir.

Comme tous les Réunionnais, nous avons un attachement profond avec Air Austral. Nous sommes fiers de cette compagnie aérienne et nous ferons tout notre possible, tant que nous serons aux responsabilités, pour qu'elle garde encore longtemps ses ailes déployées dans l'océan Indien et partout dans le monde. Pour qu'elle porte encore très haut les couleurs de l'île de La Réunion.



La Réunion
C'est
VOUS!

#NOTRE
MISSION
SERVIR
LA RÉUNION



Au service

DE L'ENVIRONNEMENT

INGÉNIEUR TERRITORIAL DEPUIS PLUS DE 20 ANS, CHRISTOPHE ROUSSEAU EST AUJOURD'HUI ADJOINT AU DIRECTEUR D'OPÉRATION DE LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL À LA RÉGION RÉUNION, PLUS SPÉCIFIQUEMENT EN CHARGE DU VOLET ENVIRONNEMENTAL. IL A EFFECTUÉ L'ESSENTIEL DE SA CARRIÈRE SUR DE GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES

RACONTEZ-NOUS VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL.

Après cinq ans en bureaux d'études, j'ai intégré la fonction publique territoriale au sein des services techniques de Saint-Benoît.

Je suis ensuite intervenu sur le basculement des eaux pendant 13 ans au sein des services du Département avant de rejoindre la Région Réunion en 2017 sur le projet de la Nouvelle Route du Littoral.

La participation à la conduite de ces grands projets est très formatrice dans la mesure où elle permet de toucher à de nombreux domaines et de sans cesse améliorer et renouveler ses connaissances.

QUELLES SONT VOS MISSIONS AU QUOTIDIEN ?

La direction d'opération de la Nouvelle Route du Littoral a pour vocation le pilotage de la réalisation de ce projet. Au sein de l'équipe, je suis chargé de coordonner tout ce qui touche au domaine de l'environnement dont la préservation a été définie comme une priorité par la collectivité. Mes missions consistent notamment à veiller au bon respect de la réglementation et à suivre la mise en œuvre des 150 mesures environnementales qui ont été définies pour que le projet ait le moins

d'impact possible sur le milieu naturel. J'assure également la coordination de l'ensemble des intervenants dans ce domaine (entreprises, maître d'œuvre, bureaux d'études, scientifiques et experts, services de l'État en charge du contrôle,...).

QU'AIMEZ-VOUS LE PLUS DANS VOTRE MÉTIER ?

Le suivi de grands projets tel que celui de la Nouvelle Route du Littoral est l'occasion d'un apprentissage quotidien sur de multiples aspects techniques, réglementaires,... Sur le plan de l'environnement, je suis impressionné par l'amélioration importante de la connaissance des différentes espèces animales et végétales générée par la réalisation de ces opérations au travers des multiples études menées et des différents suivis effectués. La conduite de ces projets est également l'occasion de rencontrer un grand nombre de spécialistes très pointus dans leur domaine et passionnés par la transmission de leur savoir.

J'apprécie également les échanges que nous avons en interne avec les autres membres de l'équipe en charge des questions d'environnement.

APPEL D'OFFRE

#NOTRE
MISSION
SERVIR
LA RÉUNION



4^{ème}
ÉDITION

Quétal

2021

Nout Culture lé là !

#RÉGIONRÉUNION

**VOUS ÊTES PROGRAMMATEURS PROFESSIONNELS,
PRODUCTEURS PROFESSIONNELS,
OU UNE COMPAGNIE PROFESSIONNELLE
DE SPECTACLE VIVANT ET VOUS ÊTES TITULAIRES
DE LA LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES**

Dossiers de candidature sur www.regionreunion.com

DATE LIMITE DÉPÔT DES DOSSIERS
AVANT LE 3 MAI À 12H00

**Le dossier de candidature fait l'objet d'un dépôt
sur la plateforme dématérialisée de la Région Réunion**

La Réunion
MÉTISSE
LA RÉUNION DES CULTURES



#LocalLéVital
**PLAN
DE RELANCE
RÉGIONAL**

LOCAL LÉ VITAL

**NOUT' TOUT ANSAMB
POU L'EMPLOI PEÏ**

